

Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada

Report of the Annual Meeting

Faux et faussaires En histoire canadienne

Gustave Lanctot

Volume 15, numéro 1, 1936

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/300159ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/300159ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

The Canadian Historical Association/La Société historique du Canada

ISSN

0317-0594 (imprimé)

1712-9095 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lanctot, G. (1936). Faux et faussaires : en histoire canadienne. *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association / Rapport de l'assemblée annuelle de la Société historique du Canada*, 15(1), 90-99.
<https://doi.org/10.7202/300159ar>

FAUX ET FAUSSAIRES

EN HISTOIRE CANADIENNE

Par GUSTAVE LANCTOT

C'est au moyen-âge que s'épanouit avec le plus de succès l'art et le métier de fabriquer le document. Le faux le plus remarquable de cette époque est peut-être le recueil de lettres papales publiées en Espagne au IX^e siècle sous le nom d'Isidore Mercator. Acceptées comme authentiques, elles firent autorité dans l'enseignement ecclésiastique, et même des papes les citèrent dans leurs actes officiels. Ce n'est qu'au 18^e siècle qu'on les mit définitivement au rancart et qu'elles reçurent le nom de *Faussees decretales*.

Avec la découverte de l'imprimerie, le faux se raréfie, mais ne disparaît pas de l'histoire. On rencontre en Angleterre un cas fameux de fabrication historique, en 1757. C'est l'ouvrage connu sous le titre de *Commentariolum Geographicum de Situ Britanniae*, attribué à Richard de Cirencester et décrivant la domination romaine en Grande Bretagne. L'influence de ce livre ne peut guère s'exagérer. Il a servi de source historique jusqu'à nos jours. On en trouve des traces même dans les cartes contemporaines et les histoires de comté. Aujourd'hui la fausseté en est parfaitement démontrée; et son auteur est connu; c'est Charles Julius Bertram, qui vivait au milieu du XVIII^e siècle.

On peut encore signaler les "Squire Papers", collection de trente-cinq lettres prétendument écrites par Cromwell, mais forgées par William Squire, de Yarmouth. Carlyle les accepta avec enthousiasme et les publia en 1847. Soupçonneux, des érudits en démontrèrent l'indéniable fausseté, cependant que Carlyle continuait d'affirmer que Squire, qu'il avait interrogé, ne pouvait mentir avec ses "large grey eyes full of innocence."

En France, les fabrications ne manquent pas plus qu'ailleurs, ainsi que le prouvent les lettres apocryphes de Marie-Antoinette, les prétendus *Mémoires* de Fouché, ministre de Napoléon, qui furent rédigés par Beauchamp et publiés en 1824; et les *Mémoires* de Robespierre, fabriqués par Reybaud.

Au passage, il convient, cependant, de saluer le prince des faussaires Denis Vrain-Lucas, qui prospérait au milieu du dernier siècle. Avec une audace incroyable, il fabriqua successivement des lettres de Platon, d'Alexandre le Grand, de Lazare, de Marie-Madeleine et de Shakespeare, ainsi que des billets de Cléopâtre à Jules César. Toutes ces pièces, rédigées sur papier et en vieux français, il les offrait à un membre de l'Institut, Michel Chasles, qui était d'une naïveté monumentale. En neuf ans, il lui avait vendu des milliers d'autographes au prix de \$30,000 avant d'être arrêté et condamné à deux ans de prison.

Évidemment, on ne rencontre pas tous les jours, et c'est heureux, des experts comme Vrain-Lucas ni des imbéciles comme M. Chasles, mais il n'en faudrait pas conclure que la fabrication n'existe plus. Se limitant à l'histoire canadienne, on peut en signaler des exemplaires remarquables. Pour le moment, il suffira d'en indiquer les plus notables dont l'influence subsiste encore en partie.

En 1730, paraissait à Maestricht l'ouvrage suivant: *Les Aventures*

de *Monsieur Robert Chevalier dit de Beauchêne, capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France. Rédigées par M. LeSage.* Ce M. LeSage n'est ni plus ni moins qu'Alain René LeSage, l'un des grands romanciers du 18^e siècle. L'ouvrage raconte les prétendues aventures de Beauchêne qui, né au Canada, est capturé par les Iroquois, à l'âge de sept ans. Elevé par eux, il s'adapte si bien à son milieu qu'il prend rang comme l'un de leurs meilleurs guerriers. Fait prisonnier dans une rencontre avec les Français, il s' enrôle dans les troupes de la Marine et devient ensuite le chef d'une bande d'Algonquins. Du Canada, il passe avec ses sauvages en Acadie, où il figure, sous M. de Subercase, à la défense de Port-Royal contre les Anglais. Après quoi, il s'engage comme matelot sous les ordres du corsaire Morpain et poursuit une carrière aussi étonnante que vague et nébuleuse.

A une époque où les relations exotiques jouissaient d'une grande vogue, et la connaissance du Canada restait fort superficielle, l'ouvrage recueillit un succès incontestable. Il en parut plusieurs éditions et même une traduction anglaise en 1745.

Au début, on considéra comme un roman cet ouvrage paru sous le nom d'un romancier à la mode, mais plusieurs finirent par y voir un mémoire historique. De nos jours, un historien aussi renseigné que M. de la Roncière, dans son *Histoire de la Marine française*, lui décerne un brevet d'authenticité, disant: "Tout est d'une exactitude absolue dans cette autobiographie qui tient, il est vrai, du roman." C'est le contraire qu'il fallait dire: tout est d'une inexactitude absolue dans ce roman qui tient, il est vrai, de l'autobiographie. De même, un autre écrivain, Joannès Tramond range Beauchêne parmi les grands flibustiers dans son *Manuel d'histoire maritime de la France*, de 1927.

Or, au premier coup d'oeil, du moins pour un lecteur canadien, l'ouvrage s'annonce fort suspect. Il est d'une imprécision extraordinaire quant aux dates et aux lieux, et d'un vague non moins curieux dans le récit. Ainsi alerté, le lecteur qui a le loisir de faire quelques recherches, se rend vite compte qu'il se trouve en présence d'une belle fantaisie.

Il est certain que le nommé Beauchêne a existé, puisqu'il est mort à Tours le 11 décembre 1731, étant né, semble-t-il, à la Pointe-aux-Trembles en 1686. Avec ces deux dates, il devient assez facile de soumettre à la critique les affirmations de l'aventurier.

D'abord, le titre lui-même de l'ouvrage est fautif, qui le dénomme: capitaine de flibustiers dans la Nouvelle-France. Il n'y a pas eu de flibustiers en Nouvelle-France. C'est là un simple détail, mais qui excite déjà la suspicion. Le premier nom que mentionne Beauchêne, est celui de l'abbé Pénac: or ce nom est totalement inconnu jusqu'à présent dans les annales du clergé canadien. Beauchêne affirme ensuite que c'est en 1682 que les Iroquois le firent prisonnier. Or, comme il est né en 1686, il est réellement trop précoce: être capturé quatre ans avant sa naissance, c'est ce qu'on pourrait appeler un trop beau début dans la vie. De plus, notre héros place son irruption iroquoise en 1682 puisqu'il la situe après le départ de Frontenac qui quitta Québec cette année-là. Ensuite, il l'attribue à un désir de revanche d'une expédition française de 1681 sous les ordres de Callières, de Denonville et de Vaudreuil. Or le premier arriva en Nouvelle-France en 1684, le second en 1685 et le troisième en 1687. Quant à M. de Maricourt, dont Beauchêne fait le chef d'une expédition en 1682, il n'avait alors que 19 ans et, de fait, ne débuta dans la carrière des armes que quatre ans plus tard. Quant à son enlèvement

et à son adoption dans sa jeunesse par les Iroquois que raconte Beauchêne, ce sont de pures inventions.

L'aventurier consacre ensuite des chapitres entiers à un officier canadien du nom de Legendre, et c'est un autre personnage qui n'a jamais existé, sauf dans son imagination. Il parle aussi d'un fort situé à 50 lieues au dessus de Chambly, fort qui n'a jamais été bâti. Il invente enfin une querelle, en 1701, avec LaMothe-Cadillac, que son frère aurait chargé l'épée à la main. Lui-même l'aurait également attaqué, mais ce grave délit ne lui aurait valu que l'envoi au cachot, ordonné par l'intendant Champigny en présence du gouverneur de Montréal, M. de Ramezay. Ridicules inventions que tout cela. Un tel attentat aurait certainement valu à Beauchêne, selon le code du temps, d'avoir la tête cassée par ordre d'une cour martiale. De plus, l'intendant n'avait rien à voir en matière de discipline militaire et finalement M. de Ramezay n'était pas gouverneur de Montréal en 1701; il ne le devint qu'en 1703. Toujours d'après son récit, Beauchêne aurait, en 1708, conduit 20 Algonquins à la défense de Port-Royal. Encore une fausseté, il n'y avait pas d'Algonquins à Port-Royal sous M. de Subercase.

Inutile de pousser plus loin notre examen critique. Ces impossibilités, ces faussetés et ces inventions suffisent à réduire à néant la valeur historique de l'ouvrage. D'autre part, Beauchêne a vécu à Montréal et a retenu les noms des officiers du temps; il a dû passer en Acadie vers 1708, alors qu'il avait 22 ans. Il a certainement servi à Port-Royal: le détail qu'il donne de la construction de la frégate *La Biche*, pour laquelle Subercase demande des recrues à Vaudreuil, est conforme à la vérité documentaire: c'est un détail qu'il n'a pu connaître que sur place. Il servit probablement, sous le corsaire Morpain, mais comme simple matelot. Quant au reste de l'ouvrage, c'est une succession de récits fabriqués de toutes pièces, où Beauchêne se donne constamment le beau rôle de la bravoure et des exploits et où s'entremêlent les erreurs, les anachronismes, les invraisemblances et les vantardises. Au point de vue documentaire, on n'en saurait tirer un seul renseignement: c'est tout au plus du mauvais roman historique.

Après le dix-septième siècle, le dix-huitième fournit à son tour un cas intéressant de faux historique. En 1777, parut à Londres une petite brochure sous le titre de *Lettres de Monsieur le Marquis de Montcalm*, London, Almon, 1777, Pp. 28. Ces lettres, apparemment écrites en 1757, 58 et 59, deux au ministre Berryer et l'autre à M. de Molé, discutaient la situation politique des colonies anglaises et françaises en Amérique. La deuxième, celle de 1758, contenait les phrases suivantes: "Toutes les connoissances que je reçois tous les jours me confirment dans l'opinion que l'Angleterre perdra un jour ses colonies du continent de l'Amérique. . . . Il y a un point essentiel à savoir: c'est, qu'elles ne sont jamais taxées. . . . Aujourd'hui si elle (l'Angleterre) vouloit l'établir (la taxe), j'ai des assurances certaines, que toutes les colonies prendroient feu, et l'incendie croit si loin surtout, si l'on scavoit le souffler sourdement, que l'Angleterre seroit bien embarrassée pour l'éteindre." (pp. 18-19). Dans la lettre à M. de Molé, Montcalm allait plus loin: "Les colonies angloises, disait-il, auroient, depuis longtemps, secoué le joug . . . si la crainte de voir les Français à leur porte, n'avoit été un frein qui les avoit retenu . . . mais que le Canada vint à être conquis . . . et la première occasion ou l'Angleterre sembleroit toucher à leurs droits, croyez-vous que ces colons obéiroient?"

En 1777, alors que les colonies américaines, après la conquête du Canada, étaient en pleine révolte contre l'Angleterre qui avait voulu, entre autres choses, leur imposer de nouvelles taxes, ces paroles de Montcalm en 1757 prenaient une véritable allure de prophétie. Dans un autre passage, ses lettres prévoyaient encore par quelle tactique Wolfe battrait l'armée française devant Québec: et l'événement s'était exactement produit selon les prévisions de Montcalm. Aussi ces lettres soulevèrent-elles la curiosité et un intérêt considérable. En 1782, l'ex-jésuite Roubaud qui, après avoir vécu en Canada de 1754 à 1764, était passé à Londres afin de se mettre au service de l'Angleterre, affirme avoir présenté au roi une copie des prétendues lettres de Montcalm, dont l'auteur, dit-il, était un officier anglais. Il ajoute qu'en 1777, on n'en avait publié que trois par un abus de confiance, dont il avait été la victime. Le "Monthly Review" d'octobre 1802 écrivait que ces lettres n'étaient pas de Montcalm, mais d'un officier de l'armée anglaise qui les avait rédigées en Amérique au cours de la guerre de Sept Ans.

Il est évident que ces lettres ne sont pas de Montcalm. Elles prédisent si exactement des événements futurs, surtout la tactique de Wolfe aux Plaines d'Abraham, que manifestement elles furent rédigées après coup. De plus, les deux premières lettres sont adressées à M. de Berryer, ministre de la Marine, et datées de Montréal le 4 avril 1757 et le 1er octobre 1758. Or le ministre ne s'appelait pas M. de Berryer, mais Berryer tout court; ensuite, il n'était pas ministre en 1757 ni en 1758: il ne le devint que le 1er novembre 1759. De plus, le 1er octobre 1758, Montcalm n'était pas à Montréal, mais à Carillon. Enfin, les lettres de Londres débutent par le mot: *Monsieur*, et se terminent par la formule: *J'ai l'honneur*. Or, Montcalm écrivant au ministre de la Marine, Moras, en 1758, débute toujours par le mot de: *Monseigneur*, et finit ainsi: *Je suis, avec respect, Monseigneur*. Notons que le style des lettres, soigné et visant aux formules, diffère entièrement de celui de Montcalm. Enfin, chez Montcalm, les lettres discutent toujours de cas concrets relatifs au Canada, et ne se lancent jamais, comme celles de Londres, dans de véritables dissertations politiques sur les colonies anglaises.

Qui donc est l'auteur des lettres? La réponse s'impose: c'est Roubaud. *Nemo gratis mendax*: on ne ment pas sans intérêt. Or, l'ex-jésuite vivait des renseignements qu'il fournissait au ministère de Londres. Il avoue avoir présenté 95 mémoires en vingt ans. Pour se bien faire venir des ministres et en soutirer des louis sterling, il leur apportait de prétendus documents découverts ici et là. Montcalm mort se prêtait naturellement à des attributions de mémoires et de lettres, sans risque, pour le faussaire, de protestation. Aussi Roubaud l'adopta-t-il comme l'auteur de maintes productions de sa plume. Pour en justifier la présence entre ses mains, il affirmait que le bagage de Montcalm avait été laissé à St. François-du-Lac qui était sa mission.

Les Archives d'Ottawa possèdent justement deux manuscrits de prétendus *Extraits des Mémoires de M^r. le Marquis de Montcalm* et ils sont de la main de Roubaud. N'oublions pas, en outre, que les premières copies des lettres londoniennes de Montcalm se rencontrent dans les mains de l'ex-jésuite. Lui seul sait qu'il y en avait plus de sept. Il est vrai qu'il affirme qu'elles furent écrites par un Anglais, et imprimées à la suite d'un abus de confiance, mais ces affirmations sont faites pour se protéger contre le mécontentement du roi lors de leur publication, parce qu'elles constituaient une condamnation de sa politique. Roubaud

faisait ainsi porter par un autre la responsabilité de cette supercherie; sans quoi ses propres fabrications qu'il présentait sous le nom d'*Extraits* des papiers de Montcalm risquaient fort de perdre tout leur crédit. Enfin, simple détail, mais d'une singularité excessivement probante, dans les lettres londoniennes se rencontre cette idée que c'est dans les *archives* que s'étudient les conditions politiques d'une colonie. Or, cette idée et ce mot, on les chercherait en vain dans les écrits authentiques de Montcalm, mais on les retrouve tous les deux dans les documents qui sont de la tête et de la main de Roubaud. Voilà le cas où une idée et une expression décèlent clairement l'unité d'origine de deux sources apparemment distinctes.

Autre corroboration: aux Archives d'Ottawa, dans la Série C.O. 42, vol. 13, on trouve une prétendue lettre de Montcalm adressée à M. de Maupoux, premier président au Parlement de Paris, et datée du 21 août 1759. D'où vient-elle? De Roubaud lui-même. C'est bien le spécialiste en la matière. Fait curieux, il y commet les mêmes erreurs que l'auteur des lettres de Londres au sujet des destinataires. La lettre londonienne à Molé est du 24 août 1759; et celle de la série C.O. 42, à Maupoux est du 21 août. Or, chose qui serait extraordinaire de la part de Montcalm, écrivant à trois jours d'intervalle, les deux destinataires reçoivent le même titre de cher cousin et de premier président du Parlement de Paris. Il y a supercherie évidente dans l'un ou l'autre cas, ou plus probablement dans les deux. De fait, Maupoux ne devint président au Parlement qu'en 1763 et non en 1759. Dernière preuve du double faux, c'est que les deux premiers paragraphes des deux lettres sont identiques, à quelques mots près: elles sont donc bien sorties de la même plume, celle de Roubaud. Il est donc bien l'auteur des *Lettres de Montcalm* qui perdent du coup toute valeur historique, malgré l'usage qu'en ont fait plusieurs historiens.

Mais le faux en histoire canadienne ne s'arrête pas au dix-huitième siècle. Il en existe un exemple contemporain, puisque son auteur mourut en 1885. Il s'agit de la brochure de Félix Poutré, publiée en 1862, sous le titre: *Échappé de la potence, Souvenirs d'un prisonnier d'État canadien*. En voici un résumé. En 1838, Poutré, jeune homme de vingt-deux ans, joint le mouvement révolutionnaire, prêche la révolte et asserment les recrues. Capitaine d'une compagnie, il assiste à la bataille d'Odelltown. De là, il rentre à Saint-Jean et se cache dans les bois. Deux semaines plus tard, il se livre aux autorités pour empêcher la ruine des propriétés paternelles, et va augmenter le nombre des patriotes détenus dans la prison de Montréal.

Le lendemain, 22 décembre, de l'exécution de Cardinal et de Duquette, il déclare à Béchard, un coprisonnier, que, pour sauver sa tête, il va simuler la folie. Le jour suivant, commence la série de ses actes de pseudo-dément-épileptique. Il débute par une crise d'épilepsie, se proclame le gouverneur du pays, bouscule les prisonniers et assomme les tourne-clefs. Et puis cela continue tous les jours avec quelques variations au programme. Un jour, il saisit le vieux médecin anglais, dur aux prisonniers, le secoue violemment, l'étouffant à demi en dépit de ses gémissements. Un autre jour, il pêche avec une canne, ou s'en sert pour tuer des ours ou des éléphants. Parfois il dit la messe, aspergeant les prisonniers avec de l'eau bouillante, prononce des discours décousus, ou fait culbuter le poêle, sous prétexte de l'équilibrer. Traduit devant les juges, il leur sert le grand jeu de l'épilepsie, ou leur tient des discours

insensés. M. Leclère, surintendant de police et M. Delisle, greffier de la cour, s'interposent alors en sa faveur, le déclarent incurablement fou, et lui obtiennent son pardon. Telle est l'histoire mise en circulation par Poutré, et dont il fit, la voyant non contredite, la matière d'une brochure en 1862, qui fut même traduite en anglais. Le récit devint si populaire que Fréchette en tira un drame en 1871. Les "Souvenirs" de Poutré atteignirent une troisième édition et l'*Almanach du Peuple* les reproduisit dans un de ses numéros, il y a quelques années.

Mais depuis 1871, les archives de la police montréalaise se sont ouvertes et voici qu'on y trouve deux pièces officielles, publiées par l'auteur du présent mémoire en 1913. La première est un rapport d'espionnage signé par Félix Poutré, devant le surintendant de la police, P. E. Leclère, le 1er février 1840. Il y déclare qu'à la demande de Leclère il se rendit aux États-Unis "et que le but particulier de sa mission était de voir et de fréquenter les Canadiens qui s'y sont réfugiés depuis l'existence des troubles en ce pays, afin de s'assurer de leurs sentiments à l'égard du gouvernement anglais, et s'il existait quelque projet prémédité d'insurrection ou d'invasion du territoire britannique." Il ajoute qu'il rencontra plusieurs chefs canadiens, entre autres Goddue, Hébert et Meretti (probablement Merissi), que les réfugiés sont d'opinion que les Canadiens ont abandonné la cause de la révolte, qu'ils ne croient plus à la possibilité de renverser le gouvernement anglais au Canada, que leur espoir est dans une guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis et qu'ils sont bien résolus d'inquiéter le gouvernement en répandant de fausses rumeurs d'invasion.

La seconde pièce du dossier est une lettre du même jour de M. Leclère à M. Montizambert, assistant secrétaire du gouverneur, annonçant l'envoi d'un rapport de Félix Poutré, "personne respectable, dit la lettre, attachée au personnel de la police pour fins secrètes." Aucun doute n'est permis, ni possible. Les deux documents établissent, en toute évidence, le fait que Poutré était un espion à la solde des autorités.

Maintenant se pose la question: Qu'y a-t-il de vrai dans les "Souvenirs" de Poutré? Espion en 1840, il a pu être patriote en 1838. Ouvrons sa brochure. Poutré nous y conte qu'avant de devenir le No. 300 à la prison de Montréal, il prit part, le 7 novembre, à la bataille d'Odelltown, qu'il fait durer deux jours. Après la défaite, on l'envoie à Lacolle chercher des armes que l'on sait ne pas y être. Alors, accusant ses chefs, Nelson et Côté, de trahison, il rentre à Saint-Jean, chez son père, le 9 novembre, et se cache dans les bois. Il y passe deux semaines. Il en sort le 25 novembre pour se livrer aux autorités, afin de sauver de la ruine son père dont on a menacé d'incendier les propriétés, à moins qu'il ne révèle la retraite de son fils. Poutré, dans un grand geste, se constitue prisonnier et va rejoindre ses frères d'armes dans la nouvelle prison de Montréal, le 26 novembre 1838.

Or, ce récit, du premier au dernier mot, est un tissu de faussetés. D'abord le combat d'Odelltown que Poutré confond avec celui de Lacolle qui est du 7 novembre, eut lieu le 10 novembre et non pas le 7, comme il l'affirme. Il commença le matin et se termina dans l'après-midi. Les troupes du gouvernement entrèrent le lendemain, 11 novembre, dans Napierville, et le 13 novembre, Félix Poutré était arrêté, comme le démontrent les registres de la prison, alors que, selon lui, il était encore caché dans les bois de Saint-Jean. Ainsi donc l'histoire de la bataille de deux jours, le voyage inutile pour quérir des armes à Lacolle, la trahison

des chefs, sont des mensonges. Mensonge aussi que sa fuite dans les bois, et mensonge encore que son grand geste, quand il se constitue prisonnier pour sauver son père de la ruine et de l'incendie.

Reste à étudier sa conduite en prison. D'après lui, c'est le 22 décembre, lendemain de l'exécution de Cardinal et de Duquette, qu'il déclare son plan de jouer la folie, et le 23 décembre qu'il en commence l'exécution par une fausse attaque de fausse épilepsie. Selon lui, il contrefit le fou pendant "quelques mois." Or, l'expression "quelques mois" ne peut comprendre moins de deux mois, et comme il commença son rôle d'épileptique le 23 décembre, il a dû le prolonger durant janvier et février, et ne sortir de prison au plus tôt qu'en mars 1839.

Or, tout ce récit de folie simulée, d'attaques épileptiques, se continuant durant des mois, s'écroule d'un seul coup devant la date historique de sa sortie de prison que le livre d'écrou signale le 26 novembre 1838. Le registre porte, en effet, l'entrée suivante: Félix Poutré, arrêté le 13 novembre 1838, libéré le 26 novembre 1838. S'il était libre le 26 novembre, comment a-t-il pu commencer à simuler la folie le 23 décembre et soutenir le jeu pendant des mois. Cette simple entrée sur un registre suffit à elle seule à réduire à néant tout ce tissu de mensonges, ourdi par le faux patriote de Saint-Jean.

Avec le père Louis Hennepin, récollet, se présente le cas plus curieux d'un auteur qui, après nous avoir donné une relation oculaire, sérieuse et véridique, la reprend dans un ouvrage subséquent, en lui ajoutant une partie nouvelle de pure invention. Le P. Hennepin débarque à Québec en 1675. De 1676 à 1678, il séjourne au fort Frontenac où commande La Salle. En 1678, ce dernier organise son voyage de l'Ouest et, dans l'été de 1679, il arrive au Sault Ste. Marie avec 32 hommes et les récollets de la Ribourde, Membré et Hennepin. Après beaucoup de difficultés, l'expédition atteint la rivière des Illinois. En février 1680, La Salle retourne à Frontenac, pendant que Hennepin avec deux Français descend l'Illinois jusqu'au Mississipi qu'il remonte jusqu'au Wisconsin. En avril, un parti de Sioux les fait prisonniers et les amène dans leur village, où ils restent en captivité jusqu'à l'été. En juillet, au retour d'une chasse, les Sioux font la rencontre du sieur du Luth et d'un parti de Français. Du Luth obtient la libération de ses compatriotes et Hennepin rentre finalement, à l'automne de 1680, à Michillimakinac où il passe l'hiver. En avril 1681, il quitte ce poste pour revenir à Frontenac et de là se rendre à Québec. Revenu en France, en 1681 ou 1682, il publie en 1683 son premier ouvrage: *Description de la Louisiane nouvellement découverte au Sud-Ouest de la Nouvelle-France par ordre du roi, avec la carte du pays, les moeurs et la manière de vivre des Sauvages. Dédié à Sa Majesté par le R. P. Louis Hennepin.*

L'ouvrage eut un grand succès: à l'Europe, entichée d'exotisme, il révélait les pays et nations que le missionnaire avait visités: le haut Mississipi et la vallée jusqu'à la rivière des Illinois, la chute prodigieuse de Niagara, les troupeaux de bisons et les tribus indiennes avec le calumet et le canot d'écorce, tout un monde inconnu et curieux. Aussi deux nouvelles éditions parurent-elles en 1684 et 1688, ainsi que plusieurs traductions. Le P. Hennepin devenait du coup une célébrité du jour.

Or, voici qu'en 1697, Hennepin publie un deuxième ouvrage: *Nouvelle Découverte d'un très grand Pays situé dans l'Amérique entre le Nouveau Mexique et la Mer Glaciale.* Fait à remarquer, il n'est pas dédié au roi de France, comme le précédent, mais à Sa Majesté Britannique.

Or, la *Nouvelle Découverte*, c'est simplement, sauf quelques additions, le texte de la *Description de la Louisiane* avec huit chapitres nouveaux. Ces chapitres, du 34e au 44e, racontent la descente par le brave récollet du Mississippi jusqu'à son embouchure, en 1680, c'est-à-dire deux ans avant sa découverte par La Salle, qui est du mois d'août 1682. C'est donc le renversement d'un fait historique indisputé jusque là. Par malheur, tout ce récit est une pure invention de la première à la dernière ligne. S'aidant des ouvrages antérieurs, du journal du P. Marquette, et surtout de l'ouvrage du P. Leclercq, *Premier Établissement de la Foy*, qui avait utilisé les relations des PP. Anastase Douai et Zénobe Membré, compagnons de La Salle, et s'aidant peut-être aussi de la relation du chevalier de Tonti qui a pu paraître avant la sienne, le père Hennepin a composé un récit assez plausible de son imaginaire expédition.

C'est, à la fin du chapitre 36e, que l'auteur nous annonce cette étonnante révélation que c'est lui, et non La Salle qui a découvert la Louisiane: "C'est ici, dit-il, que je veux bien que toute la terre sache le mystère de cette découverte que j'ai caché jusques à présent pour ne pas donner du chagrin au Sieur de La Salle qui voulait avoir seul toute la gloire et toute la connaissance la plus secrète de cette Découverte." Mais le brave récollet oubliait que dans sa *Description de la Louisiane*, de 1683, il avait déjà écrit les lignes suivantes, qui réfutaient d'avance son mensonge: "Nous avions quelque dessein de nous rendre jusqu'à l'embouchure du fleuve Colbert (le Mississippi) qui probablement se décharge plutôt dans le Sein du Mexique que dans la Mer Vermeille; mais ces nations qui se saisirent de nous ne nous donnèrent pas le temps de naviguer haut et bas de ce fleuve." Le mensonge est flagrant dans l'un ou l'autre cas: ou il a menti en 1683, en disant qu'il n'a pas fait le voyage, ou en 1697, en déclarant qu'il l'a fait.

Ensuite, la supercherie d'Hennepin se découvre par l'absurdité qui découle de la nécessité d'insérer le voyage entre deux dates connues, entre le 12 mars et le 11 avril, c'est-à-dire, comme il l'affirme lui-même, dans une période de *trente jours*. Or, même en admettant, comme il le prétend, qu'un canot d'écorce peut faire 10 lieues par jour en pays inconnu, il n'aurait, après tout, parcouru que 300 lieues pour se rendre au golfe du Mexique. Or la distance réelle à couvrir est plus de 1000 lieues. Il est évident que le bon père n'a jamais fait le voyage. D'autre part, il écrit qu'il n'a pas révélé sa découverte de la Louisiane, dans son ouvrage de 1683, afin de ne pas chagriner M. de La Salle. Mais alors pourquoi ne pas l'avoir fait dans sa nouvelle édition de 1688, alors que La Salle était mort depuis un an?

Le véritable motif de la supercherie du P. Hennepin, c'est qu'en 1697, il s'était brouillé, on ne sait exactement pour quelle raison, avec le gouvernement français et, de plus, était passé au service de l'Angleterre par l'intermédiaire de M. de Blathwayt, ministre de la Guerre, celui-là même à qui La Hontan adressait plus tard un plan de conquête du Canada et qui était évidemment le directeur des services d'espionnage britanniques. C'est pourquoi on le voit, lui, missionnaire catholique, dédier son nouvel ouvrage à Guillaume III d'Angleterre, en l'exhortant, lui, prince hérétique, "à fonder une Eglise dans le Nouveau-Monde." De fait, le motif de l'invention de sa prétendue découverte, c'est à la fois le désir de la gloriole et du succès financier de son livre, mais surtout le désir et l'obligation de plaire à son nouveau maître, le roi d'Angleterre, en détruisant le titre de propriété par première découverte que la France

possédait sur la Louisiane en vertu de l'expédition de La Salle de 1682. En réclamant pour le Belge Hennepin, sujet britannique, la primauté de la découverte de la Louisiane, le roi d'Angleterre pouvait prétendre à des droits sur ce territoire. Aussi, dès l'année suivante, on publiait en Angleterre même deux éditions de la *Nouvelle Découverte* de Hennepin et Guillaume III envoyait, en 1699, Lewis Bank avec une corvette remonter le Mississipi en expédition de reconnaissance. Mais l'arrivée de d'Iberville à Biloxi, en janvier 1700, fit échouer le projet britannique. Ainsi la prétendue découverte de la Louisiane en 1680 par Hennepin se révèle une fabrication évidente imaginée pour des fins personnelles et politiques.

On pourrait encore citer un dernier faux, celui de La Hontan au sujet de la découverte de la rivière Longue, prétendu affluent du Mississipi. La Hontan, jeune officier du Béarn, passe en Nouvelle-France, en 1683, à l'âge de 17 ans. En 1684, il va prendre le commandement du fort St. Joseph à l'entrée du détroit sur le lac Érié. Ayant incendié son fort en août 1688, il se réfugie à Michillimakinac, où il hiverne et, le 8 juin 1689, quitte ce poste pour rentrer à Québec. Il prend part à la défense de Québec contre Phipps, en 1690, et porte en France les dépêches de Frontenac en 1691. En route pour revenir au Canada, il se trouve et se distingue au siège de Plaisance en 1692. Comme récompense de sa conduite, il est nommé lieutenant de roi à Terre-Neuve, mais il se querelle avec le gouverneur, M. de Brouillon, et décide par un coup de tête, à 27 ans, de s'enfuir afin d'éviter une arrestation qu'il redoute. Ne pouvant obtenir la permission de rentrer en France pour s'y justifier, il voyage à l'étranger. En 1703, devant le succès des ouvrages sur l'Amérique, il rédige ses *Nouveaux Voyages dans l'Amérique Septentrionale*, dédié au roi de Denmark. Les trois volumes qu'il publie connurent treize éditions en quatorze ans.

Or, c'est dans cet ouvrage que La Hontan prétend avoir découvert une rivière, affluent du Mississipi, qu'il appelle la *Rivière Longue*, où il aurait rencontré plusieurs nations sauvages, les Eokoros, les Essanapés et les Gnacsitaires. Ces derniers auraient eu pour ennemis, les Mozeemleks à la barbe touffue, voisins des Tahuglauks, non moins barbus. Le 20 janvier 1689, il aurait pris possession du pays par la plantation d'un poteau aux armes de France.

Aujourd'hui la majorité des historiens déclarent que cette découverte est une fabrication. A peu près seul, un humoriste, M. Stephen Leacock, soutient la cause de la véracité de La Hontan dans le *Canadian Geographical Journal* de mai 1932. Que faut-il en penser? Ce qui surprend, c'est que cette découverte de 1688-9 ne paraisse au jour qu'en 1703, quatorze ans plus tard. Est-ce possible, d'abord, que les compagnons de La Hontan n'auraient pas soufflé mot de leur expédition et que le commandant de Michilimakinac n'aurait pas mentionné le voyage de cet officier au gouverneur? N'est-ce pas curieux, ce voyage, dont personne, ni les soldats, ni les missionnaires, ni les Indiens, ni les officiers, ni les traiteurs, ni les autorités n'ont jamais rien su, et dont le secret ne s'est jamais ébruité? Fait d'autant plus singulier, que Nicolas Perrot visitait cette même région, au printemps de la même année, sans rencontrer aucune trace de l'expédition de La Hontan. Premier motif de doute.

Deuxièmement, est-ce probable que La Hontan aurait gardé le silence sur un fait de cette importance? C'était l'époque des Joliet et des La Salle; on ne parlait que découverte et exploration. Le roi les

désirait, les gouverneurs les suscitaient. C'était la route ouverte de la gloire, de l'avancement et des avantages, et La Hontan aurait, devant tout cela, gardé un silence impénétrable. Or, justement, à ce moment, il sollicite des faveurs, en faisant valoir les services de son père, et cherche à se mettre en lumière par le projet d'établir une flottille sur les lacs. Or, il avait là, dans ce voyage, la plus belle occasion possible d'obtenir ce qu'il désirait, et il l'aurait mise de côté. Ce n'est pas dans la psychologie humaine.

Mais il y a autre chose. Si le voyage s'est fait, comment expliquer qu'on n'a jamais retrouvé cette rivière, dont il a laissé la carte. Aucune rivière, même pas la Minnesota, qui est à la latitude de la rivière Longue ne répond au relevé de La Hontan. Dans son tracé, on ne trouve pas la soudaine courbe sud-ouest de la Minnesota, courbe qui existe, mais on y trouve des lacs nombreux qui n'existent pas le long de la Minnesota.

N'est-il pas non moins curieux que de tous les noms des tribus indiennes donnés par La Hontan, seuls les noms des peuplades de la rivière Longue ne se rencontrent nulle part. Autre curiosité, La Hontan déclare que les Mozeemleks et les Tahuglauks portent des barbes touffues. Or, l'histoire ne connaît dans tous ces territoires aucune nation qui fut le moindre ment barbue.

Sans aligner encore d'autres preuves, ce faux historique reste établi tant qu'on n'aura pas répondu aux critiques précédentes. Nous sommes bien en présence d'une fabrication qui s'explique très facilement. Devant le succès du livre d'Hennepin sur sa découverte de la Louisiane, La Hontan a voulu pour grossir le nombre de ses lecteurs et le chiffre de son tirage, pouvoir aussi annoncer une découverte. Les résultats ont justifié son calcul. De plus, à ce moment, il était en communication avec le service d'espionnage de l'Angleterre; l'annonce d'une grande découverte ne pouvait que le bien faire venir auprès des ministres anglais, qui s'intéressaient énormément au Mississippi, vers lequel ils songeaient à faire des établissements. Quant à la plausibilité du récit, il ne faut pas en être surpris. La Hontan avait lui-même voyagé dans l'Ouest, et pour les territoires qu'il ne connaissait pas, il avait devant lui une abondante documentation formée par les ouvrages du P. Marquette, de Hennepin et de LeClercq, et le récit de Tonti. Rien n'était plus facile que de les démarquer. La Hontan a su bien exploiter ses sources, mais il ne lui a manqué qu'une chose: c'est d'avoir découvert trop tard une rivière qui n'existait pas.